



DÉLIBÉRATION

du 25 juin 2024

Présents : 25 Excusés : 1 1 pouvoir Absents : / Votants : 26 En exercice : 26	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures cinquante, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Philippe JAHAN (ayant donné pouvoir à Antony AURILLON)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Sandrine SUTEAU</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 19 juin 2024</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>26/06/2024</u> Publiée, le <u>26/06/2024</u> Notifiée, le	
Délibération n°24.5.20	<u>AFFAIRES GÉNÉRALES</u> <i>Désignation des élus dans les commissions, instances et délégations extérieures – mise à jour</i>

Madame le Maire rappelle aux élus que Cédric DOTTOR a démissionné du Conseil Municipal et n'a pas été remplacé. Cédric DOTTOR était membre des commissions Finances – Moyens généraux et Urbanisme - Bâtiments. Il était également référent « transition énergétique – biodiversité » à la COMPA.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de le remplacer dans ces désignations. Philippe THIBAudeau souhaite intégrer la commission Urbanisme – Bâtiments. Sandrine MARTINY souhaite devenir référent « transition énergétique – biodiversité ».

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la désignation dans les commissions, instances et délégations extérieures doit être mise à jour consécutivement à la démission de Cédric DOTTOR,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **APPROUVE** la composition des commissions, instances et la désignation des élus dans les instances extérieures comme figurant sur le tableau joint en annexe.

Sandrine SUTEAU
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU